

Séance du 26 septembre 2025 à 18 h 30 / Convocation le 22 septembre 2025

Présents :

M. René BALLART, M. Jean-Louis BONNEMAISON, M. Christophe DUPIN, Mme Monique FABÉ, M. Nathan LOUGARRE, Mme Silvine NICOLOSO, Mme Annie PUJOL-DURAND, Mme Anne RAZOUS, Mme Monique RODELLAR, M. Daniel SOUPENE.

Procuration (s) :

Mme Sandrine BARAT donne pouvoir à Mme Silvine NICOLOSO, M. Cédric CASSAIGNEAU donne pouvoir à Mme Monique FABE,

Excusé(s) non représenté(s) : Mme Véronique BALDUCCHI, Mme Sophie PLA-BERART

Non excusé(s) non représenté(s) : M. Julien ROUY

Secrétaire de séance : Mme Monique FABÉ

Président de séance : M. Daniel SOUPENE

Monsieur le Maire ouvre la séance,

Approbation du procès-verbal de séance du conseil municipal du 20 juin 2025

Après lecture, le procès-verbal du 20 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

Délibérations :

2025-17 : Mise en place RIFSEEP (renouvellement)

Cette délibération permet à Monsieur le Maire de verser les indemnités dues aux agents publics de la mairie en fonction de leur emploi et de leur expérience (IFSE) et en fonction de leur engagement (CIA).

Ces indemnités sont versées une fois par an.

Les conseillers municipaux demandent si ces indemnités peuvent être versées en deux fois, la réponse leur sera communiquée dans les meilleurs délais.

Vote : Pour : 11 Abstention : 1

2025-18 : Effacement de réseaux BT/EP/ORANGE sur la RD88a (tranche 1)

Cette délibération annule et remplace la délibération APS en date du 06/04/2024 n°2024-08.

Suite à la modification de la réfection de chaussée par le pôle routier, le projet initial a été modifié. Ce qui entraîne une légère hausse soit 3 500 €.

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement des travaux :

- Le Syndicat des Eaux a changé toutes les canalisations
- Le SDEHG débute les travaux par le biais de son sous-traitant la SPIE
- Les bordures, le busage et trottoirs incombant à la commune sont prévus pour le mois de novembre.

Les travaux devraient s'achever fin janvier 2026. Le Conseil municipal doit valider le projet et s'engager sur la participation financière modifiée.

Votée à l'unanimité

2025-19 : Redevance d'occupation du Domaine Public 2025 – RODP GRDF

La redevance est calculée par rapport à la longueur des canalisations de gaz naturel traversant Estancarbon.

Elle s'élève pour l'année 2025 à la somme de 420 €.

Votée à l'unanimité

2025-20 : Autorisation de signature de Convention de Servitude ASD.ER.8 – parcelle A 2124

Monsieur le Maire expose que pour permettre au SDEHG de mener à bien le projet d'effacement de réseaux BT/EP sur la RD88a et dans le cadre d'installations électriques souterraines, il est nécessaire d'accorder une servitude de passage sur la parcelle A2124 lieu-dit Résidence des Carboyères.

Votée à l'unanimité

Questions diverses :

- Le nettoyage des trottoirs route de Landorthe est demandé, il sera effectué prochainement.
- Les barrières avenue de Béquine sont en mauvais état, une étude va être effectuée.
- Des arbres morts sont signalés sur la Coulée verte, l'entretien incombant à la 5C, le problème va leur être transmis.

La séance est levée à 20h00

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme.

Le Maire, Daniel SOUPENE